

RCS : AVIGNON  
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01953  
Numéro SIREN : 823 687 173  
Nom ou dénomination : 2G

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 13852

2G

**Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros**

**Siège social : 526 Chemin Dorio  
84300 CAVAILLON**

**RCS AVIGNON 823 687 173**

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

Certifiés conformes par le Président

**Mr Cédric GRANON**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Granon', written over a horizontal line.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 5	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	2 790	769	2 021	2 579	558	21.64
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	699 440		699 440	140 000	559 440	399.60	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>702 230</b>	<b>769</b>	<b>701 461</b>	<b>142 579</b>	<b>558 882</b>	<b>391.98</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	79 925		79 925		79 925	
	Autres créances	23 099		23 099	2 618	20 481	782.34
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	18 060		18 060	5 050	13 010	257.64	
Charges constatées d'avance (3)				1 158	1 158	100.00	
<b>Total III</b>	<b>121 084</b>		<b>121 084</b>	<b>8 826</b>	<b>112 259</b>	<b>NS</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	12 730		12 730		12 730	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>836 044</b>	<b>769</b>	<b>835 275</b>	<b>151 404</b>	<b>683 870</b>	<b>451.68</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/03/2018 12	31/03/2017 5	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 150 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 452		4 452	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	55 182	4 452	59 634	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	200 730	145 548	55 182	37.91
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	496 413		496 413	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 280	5 856	2 424	41.39	
Dettes fiscales et sociales	68 851		68 851		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	61 000		61 000		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	634 545	5 856	628 688	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>835 275</b>	<b>151 404</b>	<b>683 870</b>	<b>451.68</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

218 289

5 856

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 5	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	396 604		396 604			396 604
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>396 604</b>		<b>396 604</b>			<b>396 604</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 010			2 010
Autres produits			9			9
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>398 624</b>			<b>398 624</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			23 457	4 241	19 216	453.12
Impôts, taxes et versements assimilés			3 936		3 936	
Salaires et traitements			225 462		225 462	
Charges sociales			132 135		132 135	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 476	211	2 265	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3		3	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>387 469</b>	<b>4 452</b>	<b>383 017</b>	<b>NS</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>11 155</b>	<b>4 452</b>	<b>15 607</b>	<b>350.57</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2018	12/31/2017	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	47 462		47 462	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>47 462</b>		<b>47 462</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 435		3 435	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>3 435</b>		<b>3 435</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>44 027</b>		<b>44 027</b>	
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>55 182</b>	<b>4 452</b>	<b>59 634</b>	NS
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>446 086</b>		<b>446 086</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>390 904</b>	<b>4 452</b>	<b>386 452</b>	NS
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>55 182</b>	<b>4 452</b>	<b>59 634</b>	NS

\* Y compris : Relevance de crédit bail mobilier  
: Relevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 835 274.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 396 604.48 Euros et dégageant un bénéfice de 55 182.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 396 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 790	
Autres participations			559 440
	TOTAL	140 000	559 440
	TOTAL GENERAL	142 790	559 440

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 790	2 790
Autres participations				699 440	699 440
	TOTAL			699 440	699 440
	TOTAL GENERAL			702 230	702 230

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	211	558	769
	TOTAL GENERAL	211	558	769

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	558			
	TOTAL GENERAL	558			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		14 648	1 918	12 730

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	79 925	79 925	
Impôts sur les bénéfices	7 216	7 216	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 618	11 618	
Divers état et autres collectivités publiques	2 180	2 180	
Groupe et associés	2 085	2 085	
<b>TOTAL</b>	<b>103 025</b>	<b>103 025</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	496 413	80 158	326 300	89 956
Fournisseurs et comptes rattachés	8 280	8 280		
Personnel et comptes rattachés	12 354	12 354		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 446	32 446		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 188	23 188		
Autres impôts taxes et assimilés	863	863		
Autres dettes	61 000	61 000		
<b>TOTAL</b>	<b>634 545</b>	<b>218 289</b>	<b>326 300</b>	<b>89 956</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	569 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 987			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crés	Remboursés	En fin
Actions	50.0000		3 000		3 000

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GRANON	621 808	99.92	226 959
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

**2G**  
**SAS AU CAPITAL DE 150 000 €**  
**526 Chemin DORIO**  
**84300 CAVAILLON**  
**RCS AVIGNON B 823 687 173**

**SOMMAIRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**BILAN COMPTES DE RESULTATS ET ANNEXES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

**2G**  
**SAS AU CAPITAL DE 150 000 €**  
**526 Chemin DORIO**  
**84300 CAVAILLON**

**RCS AVIGNON B 823 687 173**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 mars 2018**

Aux Associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 2 G relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Prise de participation complémentaire significative dans le capital de la filiale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de cette opération.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés que la valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées au 31 mars 2018 ne nécessitait pas la comptabilisation de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

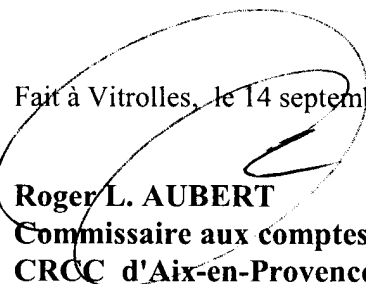
systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vitrolles, le 14 septembre 2018



**Roger L. AUBERT**  
**Commissaire aux comptes inscrit**  
**CRCC d'Aix-en-Provence**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 5	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	2 790	769	2 021	2 579	558	21.64
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	699 440		699 440	140 000	559 440	399.60	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>702 230</b>	<b>769</b>	<b>701 461</b>	<b>142 579</b>	<b>558 882</b>	<b>391.98</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	79 925		79 925		79 925	
	Autres créances	23 099		23 099	2 618	20 481	782.34
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	18 060		18 060	5 050	13 010	257.64	
Charges constatées d'avance (3)				1 158	1 158	100.00	
<b>Total III</b>	<b>121 084</b>		<b>121 084</b>	<b>8 826</b>	<b>112 259</b>	<b>NS</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	12 730		12 730		12 730	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>836 044</b>	<b>769</b>	<b>835 275</b>	<b>151 404</b>	<b>683 870</b>	<b>451.68</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/03/2018 12	<b>Exercice N-1</b> 31/03/2017 5	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 150 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	4 452		4 452	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	55 182	4 452	59 634	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	200 730	145 548	55 182	37.91
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	496 413		496 413	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	8 280 68 851	5 856	2 424 68 851	41.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	61 000		61 000	
	<b>Total IV</b>	634 545	5 856	628 688	NS
	<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total V</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		835 275	151 404	683 870	451.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

218 289

5 856

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 5	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	396 604		396 604		396 604	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	396 604		396 604		396 604	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 010		2 010	
Autres produits			9		9	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			398 624		398 624	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			23 457	4 241	19 216	453.12
Impôts, taxes et versements assimilés			3 936		3 936	
Salaires et traitements			225 462		225 462	
Charges sociales			132 135		132 135	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 476	211	2 265	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3		3	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			387 469	4 452	383 017	NS
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			11 155	4 452	15 607	350.57
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2018	12 31/03/2017	5 Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	47 462		47 462	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>47 462</b>		<b>47 462</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 435		3 435	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>3 435</b>		<b>3 435</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>44 027</b>		<b>44 027</b>	
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>55 182</b>	<b>4 452</b>	<b>59 634</b>	<b>NS</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>446 086</b>		<b>446 086</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>390 904</b>	<b>4 452</b>	<b>386 452</b>	<b>NS</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>55 182</b>	<b>4 452</b>	<b>59 634</b>	<b>NS</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bailmobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2G

**Société par actions simplifiée  
au capital de 150 000 euros**

**Siège social : 526 Chemin Dorio  
84300 CAVAILLON**

**RCS AVIGNON 823 687 173**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 de la manière suivante :

<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>55 182,02 EUROS</b>
- Au crédit du compte « report à nouveau » débiteur	4 451,93 euros
- A la réserve légale, 5 % du bénéfice, soit	2 760,00 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires <i>Soit 13,40 euros par action</i>	40 200,00 euros
- Le solde au crédit du compte « autres réserves »	7 770,09 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du mois d'Octobre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

CG

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, éligibles à l'abattement de 40 %, s'élève à 40 200 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme

Le Président  
**Monsieur Cédric GRANON**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Granon', written over a horizontal line.